



Mon frère ne veut pas payer de pension alimentaire pour ma mère

Par **fontanet**, le **01/09/2008** à **14:52**

Bonjour
Ma mère est actuellement en maison de retraite, mais ne peut plus subvenir au paiement de la pension. Nous sommes trois enfants, mais un de mes frères refuse de payer sa part.
Quelle est la procédure à suivre et dois-je m'adresser à JAF ? J'habite dans les environs de Montpellier

Par **Marion2**, le **01/09/2008** à **17:28**

Vous contactez le JAF auprès du Tribunal de Grande Instance.
Ce dernier décidera de la somme à donner par chacun des enfants, proportionnellement à leurs revenus.
Cordialement